

DÉPARTEMENT DE PHARMACIE

Règle d'utilisation de la Zopiclone (Imovane™)

Description

La zopiclone est un hypnotique atypique, non apparenté aux benzodiazépines mais produisant un effet similaire

Statut

- Ce médicament n'est pas au formulaire de l'hôpital
- Ce médicament n'est pas remboursé par la RAMQ et n'est pas au formulaire des établissements de santé
- L'INESS considère le produit comme équivalent aux benzodiazépines, mais le juge trop dispendieux

Indications

Traitement à court terme des symptômes de l'insomnie

Critères d'utilisation

- La zopiclone pourra être d'emblée servie par la pharmacie si la prescription rédigée à l'arrivée du patient est faite dans un esprit de **continuité d'un traitement déjà initié en externe**, tel que confirmé par le pharmacien communautaire.
- Aucun traitement avec la zopiclone ne doit être **initié** à l'Institut Universitaire de Santé Mentale de Montréal. Toutefois, s'il le juge nécessaire, le médecin pourra adresser une demande de nécessité médicale particulière (NMP) au comité de pharmacologie en complétant le formulaire prévu à cet effet, le tout en conformité avec les règlements internes du CMDP.

Posologie et administration

- 5 à 7.5 mg HS
- Certains individus pourraient bénéficier d'une dose allant jusqu'à 15 mg HS

Effets indésirables

- Perturbation du goût (métallique)
- Bouche sèche
- Fatigue
- Somnolence diurne
- Cauchemars
- Nausées

Précautions et contre-indications

- Apnée obstructive du sommeil
- Myasthenia gravis
- Insuffisance hépatique sévère

Interactions médicamenteuses

- Métabolisé via l'isoenzyme CYP3A4; la rifampicine diminue significativement les concentrations plasmatiques de la zopiclone
- Bonne absorption (plus de 75%) sans égard à la présence de nourriture dans l'estomac

Modalités de distribution

- Inscrire sur la prescription : continuité des soins.
- Servi par la pharmacie pendant les heures d'ouverture seulement.
- Le pharmacien doit valider les critères d'utilisation directement auprès du prescripteur en cas de doute ou d'information manquante.

Coûts

Selon la Liste des médicaments de la RAMQ

- Zopiclone 5 mg (Imovane™) : 33\$/mois
- Zopiclone 7.5 mg (Imovane™) : 40\$/mois
- Zopiclone 5 mg (générique) : 7.50\$/mois
- Zopiclone 7.5 mg (générique) : 15\$/mois
- Temazepam 15 mg (générique) : 2\$/mois
- Temazepam 30 mg (générique) : 3\$/mois
- Temazepam 15 mg (Restoril™) : 54\$/mois
- Temazepam 30 mg (Restoril™) : 65\$/mois

Références

- Drugs 1988; 55(2): 277-302
- Clin. Pharmacokinet. 2004; 43(4) : 227-238

Suivi de l'approbation

Règle d'utilisation rédigée par Manon Vézina le 24/07/2013

Révisé par Millie Lum le 24/07/2013

Adopté par le comité de pharmacologie le 12/09/2013

Approuvé par le comité exécutif du CMDP le 22/10/2013